



BOURSE PHOTO CINE D'ARLES 2026

Organisée par l'Association des Photographes du Pays d'Arles

CONTACT / RENSEIGNEMENTS TEL 06 84 93 27 87 (Bernard Raulet)

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026 DE 10H. A 18H.
DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026 DE 9H. A 16H.
ESPACE VAN-GOGH, PLACE FELIX GREY 13200 ARLES

REGLEMENT

1. La bourse se tiendra le samedi 24 octobre de 10h à 18h et le dimanche 25 octobre de 9h00 à 16h.
2. Sont admis à l'exposition, à la vente et à l'échange tous les matériels, livres et documents se rapportant à la photographie ou au cinéma, sous réserve qu'ils soient anciens et/ou d'occasion et la propriété des participants. À défaut, les organisateurs se réservent le droit de refuser que des objets soient mis à la vente, afin de respecter l'esprit de la bourse.
3. Les frais de participation sont de 10€ par mètre linéaire réservé. En plus des tables, deux chaises par inscription seront également fournies.
4. Il sera demandé aux exposants la photocopie d'une pièce d'identité ainsi qu'une attestation d'assurance RC (sous forme numérique ou papier).
4. Les transactions se feront de gré à gré et n'impliquent en aucun cas l'intervention ou la responsabilité des organisateurs.
5. Les exposants s'engagent à respecter les lieux et le matériel mis à leur disposition, ainsi que les horaires d'exposition. La salle devra être totalement vidée au plus tard à 19h00 le dimanche 25 octobre.
6. Les demandes de réservation seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles, après réception du règlement soit par chèque, à l'ordre de l'APPA, soit directement par virement sur le compte bancaire de l'APPA : IBAN FR76 1027 8079 0700 0202 1090 151 BIC : CMCIFR2A.
7. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dégâts, dégradations, vols, chèques impayés, ou autres déboires qui pourraient survenir au cours de la manifestation.
8. Les exposants devront s'installer le samedi 24 octobre de 7h00 à 9h30. L'accès se fera par la rue Dulau, qui se trouve à l'arrière du bâtiment.
9. La participation à cette bourse implique l'acceptation du présent règlement qui devra être signé et retourné (sous forme numérique ou papier)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 20/09/2026 accompagné de votre règlement

Association des photographes du pays d'Arles
Maison de la vie associative 2, boulevard des Lices 13200 ARLES

Nom Prénom Téléphone

Adresse Courriel

N° CNI ou PASSEPORT N° CONTRAT ET COMPAGNIE ASSURANCE RC

PLAQUE D'IMMATRICULATION DU VEHICULE QUI DEVRA ACCEDER A LA SALLE

NOMBRE DE METRES DESIRES x 10€ = €.

Je m'engage sur l'honneur à respecter le règlement de la bourse photo ci-dessus.

A le Signature précédée de la mention « lu et approuvé »